



Le Petit Saint Rigomérois



Sommaire

Page 1 : Sommaire

Page 2 : Grain de sel de maire délégué

Page 3 : Informations diverses et en désordre

Page 4 : Amicale des Anciens Combattants

Page 5 : Repas des Têtes blanches

Page 6 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer

Page 7 : Comité des fêtes & Générations Mouvement

Page 8 : Association des Amis de Gaston Floquet

Page 9 : Le Lys sous l'érable

Page 10 : Actualités du Parc naturel régional Normandie-Maine

Page 11 : Page de publicité pour nos artisans et commerçants

Page 12 : Vœux du conseil communal

Merci à Myriam Marchand et à Nicolas Elicio pour leurs photos



La commission communication et information. Décembre 2017
Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79
Email: mairie.saint.rigomer@orange.fr Site web: www.saintrigomerdesbois.fr
Imprimé par Impressions de la Cité. Alençon. 02 33 80 20 35

Grain de sel : et pour 2018, c'est quoi, la suite ?



Les travaux d'aménagement du Buisson sont en phase de finitions : la CUA doit installer l'éclairage public en Janvier. L'aménagement d'un abri pour les informations communales et les plantations interviendront à partir de cette même période, sachant que certains végétaux ne peuvent être plantés qu'en fin d'hiver. Ce chantier important s'est parfaitement déroulé, et nous avons pu rester à l'écoute des habitants et résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Le résultat est à la hauteur de nos ambitions pour moderniser et valoriser ce quartier. Nous pouvons remercier les élus de la Commune Nouvelle, l'Etat, le Pays d'Alençon et la Communauté Urbaine qui nous ont soutenu dans cette opération, en regrettant l'absence d'implication du Conseil Départemental, à l'exception des contraintes qu'il n'a pas manqué de nous imposer !



L'année 2017 aura été marquée par notre intégration à la CUA, avec notamment ses conséquences fiscales. Elles ont été importantes, d'autant plus que notre pression fiscale antérieure était particulièrement faible. Il n'en demeure pas moins vrai que nous restons la deuxième commune de la CUA la moins imposée (après La Ferrière Bochart). Il faut préciser également que la forte hausse apparente sur l'avis d'impôts sur le foncier bâti s'explique par la facturation, dans ce même avis, de la taxe pour les ordures ménagères qui était facturée à part les années précédentes.

Pour 2018, le Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne devrait être amené à entériner la baisse des impôts locaux souhaitée par la municipalité.

À Saint Rigomer, nous avons programmé pour cette nouvelle année des travaux de peinture sur les salles communales : intérieurs et extérieurs au Buisson, extérieurs au Bourg. Nous envisageons également une remise à neuf du logement du Bourg, comme nous avons fait pour celui du Buisson en 2014.

Le Conseil Communal souhaiterait, pour ces prochaines années, l'organisation par la commune de Villeneuve en Perseigne d'un travail de concertation avec les habitants concernés pour un aménagement « rurbain » du Bourg, avec l'aide du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Sarthe.

Enfin, les travaux d'entretien des routes communales vont se poursuivre, de façon à vous offrir un réseau toujours plus satisfaisant et fiable.

Vous trouverez en supplément à ce journal un sondage sur le Petit Saint Rigomérois : il nous permettra de mesurer votre attachement à ce journal local qui nous donne des échos réguliers de notre vie communale mais qui a un coût (2 400 €/an environ), et qui a perdu de sa pertinence depuis la parution des Clochers de Villeneuve en Perseigne où vous trouvez toutes les informations qui vous sont utiles. Rappelons aux internautes, si nécessaire, l'existence de notre site www.saintrigomerdesbois.fr où tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur notre commune est là, en temps réel.

Dans ce numéro, vous trouverez également des échos de la vie associative de Saint Rigomer, toujours active et si importante pour nous.

Enfin, venez nombreux, cette fois encore, à notre pot du Nouvel An qui nous permettra de démarrer cette année 2018 dans la chaleur de l'amitié et de la convivialité, le vendredi 5 Janvier 2018, Salle de la Char-mille, à partir de 18h30.

Réservez également, pour ceux qui le peuvent, la date du 6 Janvier pour les vœux du maire de Villeneuve en Perseigne, à 18h à la salle de La Fresnaye.

A tous, mes vœux les plus chaleureux de bonne et belle année 2018 !

Jean-Marie Firmesse



Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif du 2ème semestre 2017)

Décès

Jacques Bisson, le Buisson, le 17 décembre.

Mariages :

Aline Cheddome et Laurent Nugues, rue aux Chèvres, le 2 septembre.

Naissances:

Cassandra Le Gall, route de Mamers, le 29 septembre.

Simon Nugues, route des Egremondières, le 11 novembre.

Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Le maire délégué et ses adjoints, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. Le maire délégué et ses adjoints, de 17h à 18h.

Pendant les fêtes

- La mairie sera fermée du 25 décembre au 1er janvier. Réouverture le 2 janvier. Les élus tiendront leurs permanences aux jours et heures habituels.
- Pendant cette période, en cas d'urgence, s'adresser au maire délégué ou à ses adjoints.
- Une permanence sera assurée le samedi 30 décembre de 10h à midi, exclusivement pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.
Pour s'inscrire, apporter une carte d'identité et une attestation de domicile.
Pas d'élections prévues en 2018.

A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Une coordonnatrice en assure le fonctionnement, en la personne de Bernadette Firmesse qui peut être jointe, en cas de nécessité, au **02 33 26 94 67** ou au **06 09 47 90 40**

En liaison avec le maire délégué et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Tournée de commerçants

Plus aucun commerçant ne passe dans notre village. Un poissonnier s'était annoncé pour prendre la relève du précédent, dès novembre. Mais son camion n'a pas encore été aperçu.

Détruire les nids de frelons asiatiques



Frelon asiatique à pattes jaunes

Avec la chute des feuilles, les nids de frelons asiatiques apparaissent nettement dans les arbres. Les pompiers d'Ancinnes sont formés, équipés et habilités pour les détruire.

N'hésitez pas à leur faire appel.

Un beau spécimen de nid dans le tilleul de la mairie.

Les pompiers d'Ancinnes à l'œuvre.





AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

SAINT RIGOMER DES BOIS

L'amicale des anciens combattants de Saint Rigomer des Bois a tenu son assemblée générale à la mairie le 10 novembre 2017. L'association compte à ce jour 20 adhérents dont 10 non anciens combattants. Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

La date du 10 novembre paraît bonne pour tous, elle permet d'aborder les problèmes sans subir la pression d'une cérémonie qui succède à notre assemblée. Elle est donc retenue pour les années à venir. Compte tenu de la participation d'autres communes de Villeneuve en Perseigne, le 8 mai 2018, la cérémonie regroupée aura lieu à Lignières la Carelle et le programme sera le suivant :

St Rigomer des Bois : 10 h : au cimetière stèle des résistants

10h 15 au monument aux morts

Lignières la Carelle : 11h cérémonie commune de Villeneuve en Perseigne.

En 2019 elle est prévue à la Fresnaye sur Chédouet.

Concernant la plaque informative sur le lieu où 2 aviateurs Allemands ont été tués, monsieur le maire délégué indique qu'il a obtenu l'autorisation de l'O.N.F. Restent à définir les caractéristiques et le contenu de cette plaque. Par ailleurs, des contacts avec l'A.N.S.A. (Association Normande du Souvenir Aérien) sont pris pour rechercher l'endroit de la sépulture du soldat tué dans le bourg.



Le lendemain, 11 novembre, au monument aux morts où s'est rassemblée une cinquantaine de personnes, a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe. Monsieur le maire délégué, lors de l'appel des morts, a souligné ce qu'a vécu il y a 100 ans un habitant de Saint Rigomer.

Après l'appel des morts et la minute de silence, le public entonne la Marseillaise pour terminer la cérémonie du souvenir. Ensuite, il se dirige vers la salle de la Char-

mille où est servi le vin d'honneur suivi du repas.

Le 18 mars 1917, 3 navires marchands Américains sont coulés par des sous-marins Allemands. Cet événement justifie l'entrée en guerre, le 6 avril 1917, des Etats-Unis qui viennent au secours de la France et de l'Angleterre.

Le 16 avril 1917, le général Nivelle lance une grande offensive, avec un million d'hommes, sur le Chemin des Dames en vue de reprendre possession du plateau qui domine la vallée de l'Aisne. C'est un échec qui aura coûté la vie à 30.000 soldats dans les 10 premiers jours de l'offensive, d'où les mutineries, révoltes de poilus face à des ordres d'attaque insensés dans lesquels, sur 1.000 hommes lancés à l'assaut du plateau seuls 100 revenaient vivants. Des mutins ont été fusillés pour l'exemple.

Au cours des 7 mois que dura cette offensive, 350.000 morts Français et Allemands sont à déplorer sans que le front n'ait bougé.

La nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1917, à 2h du matin, une attaque aux gaz est lancée par l'armée Allemande sur tout le secteur de Mourmelon et touchera 650 poilus du 27^{ème} régiment d'infanterie territoriale en poste dans les tranchées parmi lesquels se trouvait Camille Hérisson né le 15 mai 1876 à St Rigomer.



Repas des Têtes Blanches, 11 novembre 2017



Une soixantaine de convives était réunie le 11 novembre dernier pour le traditionnel repas des "Têtes Blanches". Ils étaient accompagnés par Jean-Marie Firmesse, maire délégué de Saint Rigomer et des conseillers communaux.



Guillaume, Éliane, Elisa et Louise ont assuré le service avec sourire, gentillesse, efficacité. Qu'ils en soient remerciés.

Odette Tréhard et Victor Poirier, doyens de l'assemblée, ont reçu des fleurs. Ils posent pour la photo avec Jean-Marie Firmesse et Dominique Cante.



Rendez-vous en 2018, même jour, même heure, même lieu !

Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175



L'association a organisé le 9 septembre 2017 une Journée Propreté sur notre commune de Saint Rigomer des Bois. Seulement 4 personnes étaient présentes sur le lieu de rendez-vous.

Malgré ce petit nombre et une météo menaçante, le petit groupe est parti comme prévu vers 9 h du parking de la Charmille vers le Château de Courtilloles, puis la Bresdinière, route de Perseigne, est descendu vers le Bas Larré, a parcouru la route des Vingt Jours et est remonté pour nettoyer la rue Gaston Floquet.

Après une courte pause-repas, nous sommes repartis en début d'après-midi vers le Goutier, la route des Egremondières puis la rue aux Chèvres jusqu'au bas du Buisson où nous sommes arrivés vers 17 heures.

Nous avons ramassé environ 60 kg de déchets, principalement des canettes de métal, des bouteilles plastiques et en verre, des sacs plastiques de différentes tailles et des morceaux de bâches plastiques Cette opération a permis de rendre plus propre une partie de la commune, dommage qu'elle n'ait pas mobilisé plus de personnes !

L'association n'a pu que constater l'arrachage complet d'une belle haie répertoriée, alors que le propriétaire s'était engagé à ne faire qu'un recépage.

L'arrachage sauvage a été signalé aux autorités compétentes, Chambre d'Agriculture et Communauté Urbaine d'Alençon, pour l'application des sanctions prévues pour ces infractions.

Les moyens techniques actuels permettent de réaliser ce type d'arrachage définitif très rapidement, ce qui laisse peu de temps pour réagir. Soyons donc vigilants !

Pour toute information, contacter Francis LOISON
06 09 44 28 38



Comité des fêtes...

Programme 2018...

Vendredi 26 janvier, à 20h30, assemblée générale ordinaire du comité à la mairie.

Samedi 17 mars : Repas dansant.



Dimanche 19 août : Vide grenier.



Samedi 17 novembre : Repas dansant.



Club Générations Mouvement

Le club Générations Mouvement organisait le mercredi 8 Novembre une sortie dans la région de L'Aigle. Après un repas au restaurant Saint Michel, une vingtaine de participants s'est rendue à l'usine Bohin de Saint Sulpice sur Risle. La visite de cette manufacture, unique en France et fonctionnant avec des machines des années 40, se révéla très intéressante et instructive. En effet, l'usine a été parfaitement aménagée pour accueillir des visiteurs et reconstituer pour eux l'histoire de l'industrialisation de la vallée de la Risle. La rencontre avec les salariés a permis de bien comprendre le fonctionnement de cette vieille entreprise qui ne connaît pas la crise. D'autres visites de cette nature seront organisées prochainement.



Le club tiendra son assemblée générale le **mercredi 10 Janvier 2018 à 14h30**, dans la salle du Conseil à la mairie. Toutes les personnes intéressées, retraitées ou pas, seront bienvenues. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire connaître en mairie ou auprès de Marie-Claude Buchard (06 77 81 86 66).

Randonnées pédestres les **mardis 16 janvier et 19 juin**, départ du parking de la Charmille à Saint Rigomer à 14 heures.

Questions pour un Après-Midi le **mardi 13 mars** à 14 heures, salle de la Charmille à Saint Rigomer.

ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET 2017, l'année du centenaire

Quoi de neuf dans l'association des amis de Gaston Floquet depuis juin 2017 ?

L'événement central du semestre fut la célébration les 1er et 2 juillet du centenaire de Gaston Floquet à Belleray (agglomération de Verdun).



Les élus

Belleray est le village où se trouve la Falouze, ferme autrefois exploitée par la grand-mère, puis par Fabienne Brocard, sœur de Gaston et maintenant par son neveu Régis Brocard, adjoint au maire. C'est là que tout a commencé pour notre ami, là qu'il a passé son enfance, glané des os et des ferrailles, des débris de la guerre, là qu'il est revenu souder quand son appartement parisien ne le lui permettait pas.



Alain Andrien, maire, avait décidé avec son conseil municipal d'inaugurer à cette occasion une plaque qui nomme désormais la route menant à la ferme : « *Allée Gaston Floquet (1917-2001) artiste comédien, traducteur, plasticien* ». C'est Fabienne, 91 ans, qui avec son fils Régis, a dévoilé la plaque.

Une exposition destinée à donner aux visiteurs locaux envie d'en voir et d'en savoir davantage sur l'enfant du pays devenu artiste était installée dans la salle municipale : os, fers, peintures, encres, brous de noix... Quant aux fragiles statues d'os, elles étaient présentées... dans des urnes électorales, sur une idée géniale de nos amis élus !



Un panneau de la salle avait été consacré à quelques tableaux de Fabienne Brocard qui peint beaucoup, elle aussi. Clin d'oeil de la sœur au frère post-mortem.

La municipalité de Saint-Rigomer-des-Bois/Villeneuve-en-Perseigne a offert en cadeau à la commune meusienne une statue de fer où on reconnaît un obus récupéré sur quelque champ de bataille proche, des fers à cheval et autres matériaux détournés ainsi qu'une peinture acrylique. Ils figurent maintenant en bonne place dans la jolie mairie du village.



Nous avons été particulièrement heureux de recevoir pendant ce weekend la visite de monsieur Didier Giard, Directeur Culture, Mémoire et Communication de la communauté d'agglomération du Grand Verdun. Un projet d'exposition d'envergure est en effet à l'étude pour 2018 dans la Chapelle du collège Buvignier à Verdun, là même où Gaston poursuivait avec une assiduité variable ses études secondaires ! Monsieur Giard, monsieur Griggio, Vice-Président Culture et Patrimoine de la communauté d'Agglomération du Grand Verdun et madame Poissonnier, chargée de la Muséographie et de la Médiation sont ensuite venus au Tertre et dans les musées du Mans et d'Alençon voir les collections Floquet destinées à alimenter ce projet.



Au Tertre, de juillet à septembre, nous avons enregistré cet été au bénéfice de la commune 61 entrées payantes, embellie conséquente par rapport à l'an passé et une bonne fréquentation de l'exposition temporaire 100 et quelques de Jean-François Hémery, dont le vernissage a réuni soixante personnes.

En revanche, c'est à Cerisé, dans le manoir de Bellefoy que, sur invitation de Jean-Nicolas Bart, nous exposons Floquet cette année pour les journées du patrimoine. De nombreux groupes scolaires, l'université inter-âges, un groupe de Mamers en marge de l'exposition à l'Office de tourisme ont été accueillis et accompagnés dans la visite de la maison. Des ateliers animés par l'association ont été proposés aux plus jeunes en collaboration avec les enseignants.

Un atelier payant de mise en musique de textes de Gaston Floquet et de vidéo animé par la compagnie Arsène a réuni 11 personnes au Tertre.

Les chantiers en cours incluent : la poursuite de la base de données (toutes les œuvres conservées aux archives de l'Orne et au musée de Tessé sont répertoriées et enregistrées), le travail sur l'édition d'un livre, qu'il nous faut revoir dans un format financièrement et techniquement plus modeste, la réalisation d'un 3ème vitrail avec étude prospective de l'ensemble pour toute l'église. Affaires à suivre...

Que cette saison nous redonne l'occasion de vous souhaiter une belle année et d'espérer vous revoir nombreux à l'occasion des événements que nous vous proposerons de partager.

Le Lys sous l'Erable



Présentation de l'association.

Une nouvelle association est née à Saint Rigomer, Le Lys sous l'Erable. Fondée en 2016, aboutissement de plusieurs années de recherches, elle rassemble des passionnés d'histoire pour la faire revivre. Intéressés par la Nouvelle France-le Canada- au 18^{ème} siècle, entre 1740 et 1760, donc pendant le règne de Louis XV, ses membres veulent reconstituer la vie des Compagnies franches de la marine et des civils qui les accompagnaient.

Costumes et équipements de fabrication artisanale et d'après des sources historiques permettent de représenter la vie des hommes et des femmes de l'époque avec la plus grande précision possible.

L'association se donne un objectif pédagogique dans les manifestations auxquelles elle participe en recréant les entraînements militaires, la fabrication des objets de la vie quotidienne et la reconstitution des techniques comme celle d'un retranchement à la Vauban.

Journées du Patrimoine, 15 et 16 septembre 2018.

A cette occasion, l'association se propose d'animer notre bourg de Saint Rigomer.

A commencer par le lavoir où sera reconstitué un décor du XVIII^{ème} siècle avec des lavandières et leur matériel.

Une marche en forêt de Perseigne sera organisée pour les soldats de la compagnie, en armes et en uniformes, en empruntant le parcours défini par l'association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer. Les marcheurs du village ou des environs pourront se joindre à la troupe.

Des démonstrations de tir et d'escrime historique se dérouleront sur le terrain de la Charmille.

Le public est attendu en nombre.



Actualités du Parc Naturel Régional Normandie-Maine

Valorisation du bocage en Nord-Sarthe

Depuis 2015, le Parc Normandie-Maine anime un Contrat nature en Nord-Sarthe, dispositif de la Région des Pays de la Loire qui contribue à la restauration et la préservation des continuités écologiques. Ce contrat qui prend fin au 31 décembre 2017 s'est déroulé sur 13 communes entre Alpes mancelles et forêt de Sillé.

Au final **6.7 km de haies ont été plantés** en 2 ans, dans un secteur où la densité bocagère est de 62 ml/hectare contre 70 pour le département sarthois et 100 pour un bocage dit dense. La plantation a mobilisé essentiellement des agriculteurs. Le conseil technique a été réalisé par la Chambre d'agriculture de la Sarthe et les travaux de plantation par une entreprise de Champfleur.

13 aménagements de mares en faveur du Sonneur à ventre jaune ont également été réalisés. Ce petit batracien est une espèce protégée au niveau national et européen. Le Nord-Ouest de la Sarthe est aujourd'hui le dernier secteur des Pays de la Loire à abriter des populations. Les aménagements réalisés (curage, création de fossé, réouverture de chemin creux) correspondent aux milieux de prédilection du Sonneur.

Plus de 953 km de haies ont été inventoriés par la Chambre d'agriculture de la Sarthe dans le cadre de diagnostics bocagers communaux.



L'objectif était de dresser un état de lieux partagé du bocage décrivant les différents types de haies, leurs connectivités entre elles, leur potentiel de biodiversité, leur capital bois, et enfin leur intérêt hydrologique.

Ce travail était aussi l'occasion d'échanger avec les communes et les agriculteurs sur la gestion du bocage, les débouchés (paillage, litière, bûche, bois déchiqueté) et l'intérêt agronomique des haies.

Durant l'année scolaire 2016/2017, un **projet pédagogique «Fais ton bocage»** a permis de sensibiliser les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école de Mont-Saint-Jean durant 4 séances d'animation sur l'histoire du bocage, son rôle, les essences, et la plantation de 100ml de haies chez un agriculteur de la commune. Pour cette rentrée scolaire 2017/2018, le projet a été relancé avec l'école de Sougé-le-Ganelon.



BIENTÔT UN GUIDE PETIT FUTÉ SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE

Le Parc travaille avec les **éditions Petit Futé** sur la publication d'un guide de type Carnet de voyage. Ce guide de 256 pages en format poche, permettra de promouvoir l'offre touristique adossée au label Parc naturel régional en visant plus particulièrement les courts séjours.

Vendu 4,95 €, vous le trouverez en vente en librairie et sur internet dès le printemps 2018 !



Destination Normandie-Maine !

Le Parc naturel régional Normandie-Maine a lancé en mars 2017 un portail dédié au tourisme : **tourisme.parc-naturel-normandie-maine.fr**. Grâce à lui, vous pourrez consulter facilement l'ensemble de l'offre touristique du territoire du Parc ! Retrouvez toutes les bonnes adresses en matière d'hébergements, de restauration, les circuits thématiques et les sites emblématiques du territoire pour des balades découvertes, mais aussi les animations qui

vous sont proposées tout au long de l'année. Alimenté par les bases de données des comités régionaux de tourisme, c'est une véritable ressource pour tous ceux qui souhaitent (re)découvrir le territoire, de l'organisation d'une visite à la planification d'un séjour. Le site internet fonctionne grâce à un outil libre et communautaire, la suite logicielle Geotrek. Elle est déjà utilisée par de nombreux Parc nationaux et régionaux. Le site est conçu autour d'une cartographie

interactive du territoire qui recense les services et activités proposés. Vous pouvez ainsi visualiser les différentes possibilités qui s'offrent à vous, selon 5 catégories : « itinéraire », « hébergements », « restaurants », « loisirs et découvertes » et « fêtes et manifestations ». La représentation des données sur la carte, mais également sous forme de listes, permet d'accéder à une information spatialisée et qui répond à vos besoins.

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe

Horticulture
 Rte des Egremondrières - << La Perruche >>
 72610 St Rigomer des Bois - 02.33.26.24.49
 06.03.03.58.70

AUTO PROPRETE

Nettoyage complet de votre véhicule particulier et professionnel

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 19h

06.22.18.08.49



57 rue aux Chèvres
 72610 ST RIGOMER DES BOIS

LG PEINTURE

67, route de Mamers - 72610 St Rigomer des Bois
Port. 06 82 29 75 05
 E-mail : gilles072@hotmail.fr

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.
 Envoyez votre carte à la mairie.
 Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de juin. Merci.



Soins visage / corps
 Beauté des mains / pieds
 Epilations
 Modelages
 Maquillage

Brin d'Beauté
 Esthétique à domicile

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03
 du lundi au samedi
 brindbeaute@hotmail.fr

MAINS ELEGANTES
MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles
FEMMES-HOMMES

La Coletterie
 38 route de Mamers
 72610 St Rigomer des Bois
 Mail: myluc@wanadoo.fr
 Site: http://mains-elegantes.olympie.in/

Jeudi matin 9h30 à 13h30
 Après-midi, autres jours sur RDV
 Vendredi en continu, 9h30 18h

Le conseil communal
vous souhaite



JOYEUX NOEL



et

Bonne Année

Rendez-vous le vendredi 5 janvier 2018 à partir de
18 heures 30, à la Charmille, pour le pot de Nouvel An.